

LES CAHIERS DE L'

Entre

LOISIRS-CULTURE

Deux

GASTRONOMIE

Mers

20 F/3,05 €

N° 42

JANV.-FÉV. 2001



EDITO

SAINTE-PRÉSENTINE
L'église

LA RENCONTRE
DES CHEVAUX

IL Y A 77 ANS
Le port devenait autonome

LES GENS D'ICI
**Jeremy,
artiste peintre et potier
Les chocolats
de l'Entre-deux-Mers
Au revoir Béatrice Berstel**

LA DERNIERE SÉANCE
Des nouvelles du SDAU

A LA TRESNE
On l'appelait Bébène !

PROMENADE
En passant par Branne



EDITO

Nous n'irons plus au bois...

NOUS n'irons plus au bois, ils sont devenus « puits de carbone » et investis d'une mission : celle de contribuer à la réparation de la couche d'ozone mitée afin que le Ciel ne tombe pas sur la tête de ces malheureux humains !

Nous n'irons plus au bois lutiner Ninon et découvrir sous la mousse la source cachée, le sida est passé par là !

Nous n'irons plus au bois mais au « Vital Supermarket » choisir parmi les embryons, un futur petit prince, de préférence blond aux yeux bleus, avec en promotion un clone pour remplacer poupée Barbie, servir de faire-valoir ou de souffre-douleur ou encore, pourquoi pas, de banque d'organes !

Nous n'irons plus au bois, à la vesprée, voir les lapins danser au clair de lune, mais nous chasserons nos lunettes virtuelles

pour retrouver un monde disparu, celui du bonheur dans le pré. Celui du temps où les vaches broutaient les verts pâturages en regardant passer des pelotons de cyclistes dopés à l'eau de source. Celui de la bonne bouffe avec cochonnailles roboratives, poulets dodus élevés aux grains, saumons sauvages et caviar de Gironde, avec, pour l'ambiance, discussions au coin du feu où chacun refaisait le monde à grands coups de gueule en croquant châtaignes grillées !

Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés... le Millénaire nouveau est arrivé !

Bonne année.

Colette Lièvre



La grande misère de Sainte-Présentine

2- L'église

A la Révolution, les églises de Sainte-Présentine et Daubèze échappèrent de peu à la vente comme biens nationaux. En 1806 l'église de Daubèze, à demi ruinée, est estimée 700 livres et son cimetière 600 livres, celle de Sainte-Présentine entre 350 à 400 livres et son cimetière 200. Ces deux édifices sont de nouveau sur le point d'être abattus car les églises de Sallebruneau et du Puch sont en meilleur état pour devenir des églises paroissiales. Après le concordat, il n'y a plus de prêtres à Daubèze et Sainte-Présentine devenues deux communes distinctes. Daubèze sera desservie par le curé de Saint-Brice et Sainte-Présentine par celui de Frontenac. Cette dernière semble avoir été réparée car en 1859 elle est citée comme « rétablie avec les propres ressources des habitants qui s'étaient imposés volontairement » ; les habitants dont il est question sont ceux de la section B de la commune de Sallebruneau.

A cette époque, le baron Henri de Marquessac de passage dans la région avait noté le délabrement de la bâtisse en signalant les « débris de la mesure » (17). Le rétablissement de 1859 ne semble pas total puisque le conseil municipal reconnaît dans sa délibération du 28 mai 1860 « que des dépenses urgentes sont nécessaires et indispensables aux deux églises qu'elle possède sur son territoire ». Des restaurations sont encore à l'ordre du jour des délibérations des 26 juin et 17 août 1884. Entre temps l'église de Sallebruneau s'est en partie effondrée dans la nuit du 19 au 20 février 1871 des suites d'une tempête. Pour réparer son église, le maire fit imposer la commune pendant 12 ans de 20 centimes par franc. A partir de 1880, le service paroissial devant se dérouler dans celle de Sainte-Présentine. Pourtant en 1884 il est encore question de réparations sur l'église menacée « d'avoir le sort de celle de Sallebruneau ». Les réparations consistant à « réparer la toiture, faire un entablement en pierre de taille, à réparer la balustrade et à blanchir l'intérieur de ladite église, le dit devis s'élevant à la somme de 300 F ». Le conseil municipal

fit prélever cette somme sur les fonds réservés à la restauration de l'église de Sallebruneau qui fut ainsi sacrifiée puisqu'elle est restée telle jusqu'à maintenant.

Délabrement programmé dans le temps

Après la Seconde Guerre mondiale, le cimetière était dans un état tel qu'il fut décidé de faire appel à un négociant en bois pour faire couper les arbres. En 1954 des réparations sont envisagées, mais le regroupement communal de 1965 fut la principale raison de l'abandon de l'édifice.

Les murs de la nef, attribués au XI^e siècle, sont construits en petit appareil alterné avec d'autres matériaux de remploi (18) ; ceux du chœur et de l'abside sont élevés au XII^e siècle en grosses pierres taillées. Les murs de la nef sont soutenus par un contrefort roman de chaque côté, un contrefort plus imposant a été rajouté côté sud. Le clocher roman remanié (19) abrite une porte d'entrée du XVI^e, pourvue d'un décor en main courante et de pieds-droits sculptés (20). Pourvu de deux baies, le clocher ne porta qu'une cloche aussi loin que les témoignages l'attestent (21). Les murs de la nef sont recouverts d'un ciment cachant l'appareillage tandis que ceux du chœur et de l'abside sont revêtus d'un enduit supportant un décor. Un stylobate (banc) de faible dimension se trouve des deux côtés du mur de la nef et deux piédestaux fixés aux murs d'un chœur de faibles dimensions servaient à valoriser la statuaire. L'abside est séparée du chœur par une cloison percée à droite par une porte, à gauche par une trappe servant de veyrine. Adossé à la cloison se trouve l'autel soutenu par des empilements de briquettes. Son soubassement est constitué de trois assises empierrées révélant des marques de tâcheron. Tout l'intérieur est

pourvu d'un carrelage composite : celui de la nef est constitué de grands carreaux (XIX^e), recouvrant un carrelage plus ancien (XVII^e) semblable à celui de l'abside. Dans le chœur, le carrelage employé est de dimension intermédiaire.

Quant à la toiture, elle s'est écroulée progressivement vers 1983-1985 ; seul reste en place des vestiges de la charpente posée vers 1859 au-dessus de l'abside. Le cimetière surélevé qui entoure l'église renferme un couvercle de sarcophage et une pierre tombale de chevalier sur laquelle est sculptée une croix pattée (22).

En entrant dans la nef, à droite, se trouve des fonts baptismaux (XII^e) provenant de l'église paroissiale de Sallebruneau (23). Il s'agit d'un bloc monolithe carré gravé sur les côtés d'une série d'arcs s'entrecroisant en décor ogival (24). Des deux bénitiers existant dans la nef il y a peu, celui placé à gauche de l'entrée provient aussi de l'église de Sallebruneau (25). De forme pyramidale tronquée au sommet

pour permettre le creusement d'une petite cuvette, ce bloc monolithe est de dimensions plus modestes que les fonds. L'autre bénitier monolithe, beaucoup plus petit, était le bénitier de Sainte-Présentine (il a probablement été volé en même temps que la cloche).

Les murs de l'église sont dépouillés à l'exception d'une plaque de marbre commémorative du sacrifice des soldats de la commune de Sallebruneau lors du conflit de 1914-1918. La statuaire décrite au XIX^e par Léo Drouyn (26) a déserté l'église : « ... celle d'une reine encastrée au-dessous d'une fenêtre ; son costume consiste en une longue robe à larges plis partant des hanches et tombant sur les pieds ; le corsage, collant et serré à la taille, est enrichi de perles ; sa tête, embellie par une longue chevelure ondulée, est coiffée d'une couronne à fleurons. Des fragments de deux autres belles sculptures paraissent avoir appar-

